

# LA NATION

## journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 3 francs. Abonnement annuel: 72 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

### L'histoire, classique ou « critique » ?

Les polémiques autour de la commémoration de la mort du Général ont mis aux prises deux approches totalement opposées de la deuxième guerre mondiale. La première peut être qualifiée de « classique ». La seconde est dite « critique » par ceux-là mêmes qui la pratiquent.

L'historien « classique » se place toujours d'un certain point de vue, en l'occurrence celui de la Confédération. La survie de la Suisse lui servira de référence et de critère interprétatif. Cela ne l'empêchera pas de conduire ses recherches selon les règles de la science historique: collecte systématique des faits, même désagréables, mise en lumière proportionnée des relations de cause à effet, comparaison avec des situations analogues en d'autres époques et d'autres lieux, conclusions soumises à la clause du plus ample informé.

Dans le cas du Général et sous la pression du sentiment populaire, la menace d'une dérive hagiographique est constante. Les auteurs de l'ouvrage récemment paru *Le Général Guisan et l'esprit de résistance*<sup>1</sup>, Jean-Jacques Langendorf et Pierre Streit, rectifient la légende dorée non pas en dénonçant vertueusement les « zones d'ombre » d'Henri Guisan – qui n'en a pas? –, mais en serrant la vérité d'autant plus près, en examinant, toujours dans la perspective confédérale, les avantages et les inconvénients de la stratégie adoptée. Ils ne se gênent pas pour mentionner les maladroites et les erreurs du commandant en chef. Ainsi des contacts pris au début de la guerre avec les forces françaises, et dont les Allemands eurent connaissance en 1940. Ils n'étaient pas répréhensibles en soi, s'agissant de mettre sur pied un plan B pour le cas où, la dissuasion ayant échoué, les Allemands nous envahiraient. En revanche, la neutralité aurait exigé qu'on organise une rencontre similaire avec l'autre partie, ou alors qu'on s'abstienne complètement... à tout le moins que la rencontre avec les Français ne laisse pas de trace compromettante.

L'historien classique ne prétend pas avoir réponse à tout. Il sait que certains faits, parfois déterminants, échappent par nature à ses investigations, l'obscurité intuition qui modifie le plan d'action à la dernière minute, l'accident qui sabote le plan le plus avisé, la décision fautive qui tourne bien, les malentendus, la chance, le hasard. Il évite le jugement moral des acteurs, d'abord parce qu'il est un scientifique qui ne s'occupe que des faits et des enchaînements de faits, ensuite parce que les mœurs et les idées reçues évoluent et qu'il extrêmement difficile de se replacer dans la mentalité d'une époque de crise. Il garde enfin à l'esprit qu'au moment des faits, les décideurs, contrairement à lui cinquante ans plus tard, ignoraient quand et comment finirait la guerre, et qui la gagnerait.

La différence décisive entre cette approche et l'approche « critique » repose sur le rôle que chacune attribue à l'idéologie nazie. L'historien classique constate que l'idéologie nazie, ou autre, d'ailleurs, décuple les horreurs de la guerre, qu'elle autorise les pires atrocités, qu'elle pousse à la guerre totale et tend, finalement, à l'anéantissement de l'ennemi. Pour autant, il ne considère pas qu'elle rende caduque la finalité traditionnelle de la guerre, qui reste la survie du pays et de sa population, la préservation de l'intégrité de son territoire et de son indépendance. C'est de ce point de vue là qu'il continue à juger la valeur des actes des autorités: la Suisse n'a pas été envahie; le Général n'a pas abusé de son pouvoir et n'a pas cherché à le conserver au-delà du nécessaire; la paix intérieure n'a pas été entamée et les dégâts sociaux de la mobilisation ont été circonscrits par des mesures sociales; enfin, la Suisse encerclée a recueilli bon nombre de réfugiés. On peut donc, pour l'essentiel, donner décharge aux autorités en les remerciant pour les excellents services rendus.

L'historien « critique » en juge tout autrement. Pour lui, la deuxième guerre mondiale ne fut pas simplement un affrontement particulièrement brutal d'Etats territoriaux. Ce fut une lutte métaphysique entre le bien et le mal. Le surgissement de l'idéologie nazie a radicalement modifié l'essence de la politique et par conséquent le sens, les méthodes et les buts de la recherche historique.

Refusant d'aborder les choses d'un point de vue limité au bien commun de la Confédération, l'historien « critique » veut adopter une perspective globale et morale. La distance qu'observe l'historien classique à l'égard des faits, son sens des proportions, sa retenue en matière morale n'ont pas lieu d'être. Au contraire. Face à la peste brune, il faut frapper fort, arracher les masques, casser les certitudes mensongères.

Car le mal est partout et il est partout caché, nié par les autorités civiles et militaires de l'époque, plus ou moins tentées par l'alignement, camouflé par les auteurs félons de l'« histoire officielle », oublié par tous ceux qui ont profité directement ou indirectement de nos compromissions avec le troisième Reich, soit, en fin de compte, à peu près tous les Suisses.

Le premier accusé et le premier condamné, c'est la neutralité. Face au mal absolu que représente le nazisme, c'est une infamie que de prétendre rester neutre! Il est possible que la neutralité ait permis à la Suisse d'éviter la guerre, mais ce fut au prix d'une déchéance morale intolérable. Elle a fait des Suisses les embusqués de l'histoire et les profiteurs du malheur des autres. Par solidarité avec ses voisins, il eût mieux valu qu'elle connaisse l'invasion, l'occupation et l'épuration.

La rencontre de Biglen, le 3 mars 1943, visant à convaincre Walter Schellenberg de la volonté suisse de s'en tenir à une neutralité intégrale, fut une véritable trahison. Non une trahison du Général envers la Suisse – il ne faisait somme toute que reprendre la position du Conseil fédéral –, mais une trahison de la Suisse envers l'humanité. Négocier ou simplement discuter, c'était traiter l'Allemagne nazie comme un Etat ordinaire, c'était l'humaniser.

A partir de là, rien n'échappe à la « critique »: la réunion du Grütli fut une « duperie »; le Réduit était une « souricière » pour l'armée et un abandon pur et simple pour la population civile du plateau; démobilisant une partie importante du contingent, la stratégie du Réduit permettait de relancer l'effort industriel au profit de l'Allemagne. Et Bergier de conclure publiquement, et sans la moindre contestation du Conseil fédéral: « La politique de nos autorités a contribué à la réalisation de l'objectif nazi le plus atroce: l'Holocauste. »

L'historien « critique » se veut moraliste, procureur et juge, il se fait même journaliste *people*, si la cause l'exige. Hans Ulrich Jost: « En fait, ce que le Général a le mieux réussi, c'est son mariage avec une femme de famille aisée, ce qui lui a permis de mieux organiser sa vie privée. »

Disproportion entre les faits allégués et les conclusions, recours massif aux associations d'images, aux amalgames

et aux invectives, hypothèses présentées comme des certitudes, mépris des historiens classiques, déconsidération intellectuelle et morale de l'adversaire: au fond, rien de très neuf, c'est un retour pur et simple aux vieilles formules de l'Agitprop et de la *Propaganda Staffel*. En matière de recherche de la vérité, l'histoire « critique » conduit à une régression fantastique.

Quant à la lutte contre l'idéologie nazie, l'histoire « critique » ne tend pas à revenir à des conceptions plus respectueuses des faits et des personnes, mais à promouvoir une autre idéologie et ses propres critères: primauté des facteurs économiques, lutte des classes, loi des suspects et révolution. Les marxistes, avoués ou non, mènent le bal. Les autres sont de bons bourgeois socialistes ou libéraux qui suivent par conformisme moral ou carriérisme.

On juge l'arbre à ses fruits. Le seul résultat durable de ce travail prétendument « critique » est d'avoir engendré chez les Suisses, dans leurs médias et plus encore chez leurs autorités un sentiment paralysant de culpabilité, le mépris des ancêtres et la honte de soi, en un mot, une faiblesse fondamentale qui nous livre sans réaction à toutes les attaques de l'extérieur et de l'intérieur.

L'historien « critique » rétorquera que c'est bien cela qu'il a voulu.

OLIVIER DELACRÉTAZ

<sup>1</sup> Cabédita, Bière, 2010.

### Que peut tolérer l'Etat de la part des journalistes?

Le 11 mars dernier, à la prison d'Orbe, un détenu dangereux, condamné à vingt mois de prison notamment pour voies de fait, vol et lésions corporelles, et qui avait déjà défrayé la chronique en 2008 en se barricadant sur un toit, a mis volontairement le feu à sa cellule. Conformément aux directives relatives à cette catégorie de détenus, les gardiens ont attendu l'arrivée des gendarmes d'élite (DARD) pour ouvrir la porte. Entretemps, le prisonnier est mort asphyxié.

La presse et les milieux de gauche – l'avocat du détenu est aussi député socialiste – ont saisi cette occasion pour organiser une campagne intensive d'accusations contre la police et le service pénitentiaire.

Le 16 avril, le journal *Le Matin* a publié, toujours dans le but d'accuser les autorités, une retranscription complète, minute par minute, des communications téléphoniques de la centrale d'engagement de la police cantonale le soir de la mort du détenu.

Cette publication déplaisante pose un certain nombre de questions – dont on se doute qu'aucun journaliste ne les abordera.

Les conversations téléphoniques de la police sont-elles à la libre disposition

du public? Sinon, comment les journalistes du *Matin* se sont-ils procuré cet enregistrement? La police a-t-elle perquisitionné dans les bureaux du *Matin* pour le savoir? A-t-elle interrogé les journalistes qui ont publié cette transcription, ainsi que leur rédacteur en chef? L'avocat du détenu disposait-il de cet enregistrement? Les autorités font-elles le nécessaire pour déterminer l'origine de cette fuite? S'il s'avère que celle-ci provient d'un fonctionnaire de la police cantonale, qui enquêtera à ce sujet?

Est-il par ailleurs légal de diffuser le contenu des conversations téléphoniques de la police? Dans le cas contraire, les journalistes concernés et leur rédacteur en chef seront-ils inculpés? S'ils ne sont pas inculpés, doit-on en conclure que la loi ne s'applique pas de la même manière à toutes les catégories de personnes, ou que l'Etat tolère que certaines professions se considèrent au-dessus des lois?

Face à toutes ces questions que personne ne pose et qui restent sans réponse, on s'étonne et on s'inquiète de n'avoir entendu, de la part des autorités, que des excuses.

P.-G. BIERI

## L'éducation en Suisse, rapport 2010

La Confédération et les cantons ont délégué au Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE) le soin de réaliser le premier *Rapport sur l'éducation en Suisse*<sup>1</sup>.

Les 316 pages du rapport condensent une quantité impressionnante de travaux de recherches, d'études statistiques et comparatives couvrant l'éducation en Suisse. Celle-ci comprend l'ensemble des offres de formations publiques et privées, de l'école obligatoire au degré tertiaire (universités, HES, formation en emploi et continue).

Les données statistiques sont passées au crible de trois critères: l'efficacité, l'efficience et l'équité.

La notion d'efficacité nous semble problématique, car elle se fonde sur la mesure d'objectifs qui sont soit quantitatifs – le nombre de diplômes obtenus – soit qualitatifs – la transmission de compétences ou la satisfaction des «apprenants». Ces objectifs sont liés à l'orientation idéologique des personnes qui les définissent. Ainsi, les objectifs prioritaires du concordat HarmoS<sup>2</sup> sont «l'acquisition de connaissances et de compétences, le développement d'une identité culturelle et l'apprentissage de comportements responsables vis-à-vis d'autrui et de l'environnement». Pour les rédacteurs du rapport, «l'une des tâches principales de l'éducation consiste à transmettre des compétences disciplinaires et sociales».

Quels sont donc les critères permettant d'identifier les compétences fondamentales? Les auteurs du rapport reconnaissent les limites d'un processus d'évaluation permettant de répondre «de manière scientifique» à cette question. Nous regrettons dès lors qu'ils se réfèrent néanmoins à la documentation officielle et aux études existantes traitant de la question, documents pourtant confrontés au même problème.

L'efficience mesure l'efficacité en terme de moyens. On pourrait parler de productivité éducative sur des objectifs directs, indirects ou techniques, tel le nombre d'heures ou de professeurs nécessaires pour atteindre un objectif.

Cette question pose également problème. L'efficience est en effet fortement liée au contexte éducatif général, à la structure du parcours scolaire, au niveau d'exigence des professeurs, voire au degré d'homogénéité des classes. Par ailleurs, le concept d'efficience sous-entend qu'une bonne allocation des ressources permettrait une «production d'acquisition de compétences» optimale.

Bien que les rédacteurs reconnaissent les limites théoriques et pratiques d'une telle analyse, nous aurions souhaité les voir aller au bout du raisonnement en montrant l'absurdité de cette conception mécaniste de l'élève, ressource interchangeable qui, si l'on fournissait les bons *stimuli* ou *input*, pourrait «produire son potentiel théorique maximum» (*output*, *outcomes*)<sup>3</sup>.

Enfin, l'équité, qui exprime «la volonté d'offrir à tous les mêmes opportunités» et «de ne laisser personne au bord de la route», analyse le parcours éducatif par rapport à l'origine sociale, le statut migratoire et le sexe.

Les auteurs soulignent que la question de l'équité n'est pas exempte de subjectivité et mentionnent les controverses doctrinales entre les partisans de l'égalité d'accès, ceux de l'égalité de traitement ou encore de l'*affirmative action*. Ils relèvent heureusement

que des inégalités dans la répartition, par exemple la faible proportion féminine dans des métiers traditionnellement masculins, ne constituent pas *a priori* un manquement au principe d'équité.

A ce stade, nous pourrions rentrer dans une analyse détaillée des différentes filières du système éducatif suisse. Telle n'est cependant pas notre intention. Nous pensons plus pertinent d'exposer brièvement certains aspects de l'étude que nous aurions plutôt pensé trouver dans *La Nation* que dans un rapport fédéral.

La mobilité par exemple. Nous citons: «Il est plutôt rare que les gens déménagent sur de grandes distances en Suisse, de sorte que les changements de domicile ne touchent guère les enfants en âge de scolarité.» La statistique évalue à 5% les enfants changeant de canton durant leur scolarité obligatoire. Les lecteurs de *La Nation* se souviennent que la mobilité a été l'un des arguments majeurs de la campagne des partisans de HarmoS. Lire dans un rapport fédéral un argument qui met à mal ce concept n'est pas sans nous faire sourire.

L'échec scolaire est-il le drame d'une vie? Pas du tout, nous dit le rapport. Dans un système à filière où le niveau de l'élève est correctement évalué, celui qui redouble pour passer dans une filière supérieure augmente en moyenne considérablement ses chances d'accéder à une formation supérieure.

Une forte hétérogénéité dans les classes favorise-t-elle l'éducation et l'acquisition du savoir-être? Pas tout à fait non plus, à moins d'en payer le prix, c'est-à-dire de fournir un enseignement différencié et individualisé aux élèves. En clair, beaucoup plus de professeurs dans un contexte où les budgets scolaires sont concurrencés par des demandes provenant de l'aide sociale.

Les jeunes et très jeunes consommateurs du tabac et de l'alcool. Ce n'est pas bien. Mais nous sommes un peu rassurés d'apprendre que cette consommation, contrairement à la celle des drogues «douces ou dures», n'engendre pas nécessairement des répercussions néfastes sur les résultats scolaires. Le cannabis est quant à lui reconnu comme provoquant des troubles de l'attention et de la concentration. Il réduit les facultés motrices et détériore la mémoire à court terme, de même que les perceptions. Néanmoins, les statisticiens ne se prononcent pas quant au lien entre consommation de cannabis et mauvais résultats scolaires.

Alors que la politique éducative considère que tous les élèves, quel que soit leur sexe, peuvent atteindre des performances égales dans toutes les matières scolaires, y a-t-il dès lors inégalité si les statistiques indiquent des différences constantes (par exemple un taux de maturité gymnasiale chez les hommes de 15,8% contre 22,8% chez les femmes)? Les connaissances actuelles, nous dit-on, ne permettent pas de répondre à cette question, mais le bureau de l'égalité a encore du pain sur la planche.

Le taux de maturités gymnasiales et professionnelles est relativement faible en Suisse<sup>4</sup>, ceci pour deux raisons. Premièrement, nous disposons d'un système de formation professionnelle d'excellente qualité où l'apprenti s'instruit tout en pratiquant son métier, alors que l'apprenti allemand, par

exemple, «s'exerce». La seconde raison est que la sélection se fait dès le gymnase, ce qui permet aux élèves d'accéder aux formations supérieures sans examens préalables, un fait exceptionnel en comparaison internationale.

Cette sélection n'est cependant pas toujours faite selon des critères objectifs. Ainsi, des études ont permis de montrer que dans les cantons présentant les taux de maturités les plus élevés, la performance des élèves dans les disciplines testées est moins bonne que celles d'élèves provenant de cantons ayant des taux de maturités moindres. Les rédacteurs n'ont pas recherché un lien éventuel entre ce constat et celui des professeurs d'université qui s'affligent des lacunes de nombreux élèves dans leur langue maternelle, en mathématiques, ainsi que dans l'expression écrite, l'esprit critique et la capacité de travailler de manière autonome. Notons encore qu'aucune mention n'est faite d'une corrélation possible entre la couleur politique des chefs cantonaux de l'éducation et la décision d'assouplir les conditions d'obtention de la maturité.

Gourmands, les auteurs du rapport présentent un «intéressant problème d'efficience» relatif au processus de sélection du Gymnase vaudois. Plus de 35% des élèves du Canton de Vaud obtenant leur Certificat d'études secondaires rejoignent chaque année la filière du gymnase, un chiffre supérieur à la moyenne suisse. Alors que les autorités scolaires constataient un taux de redoublement important durant la 1<sup>re</sup> année, elles ont modifié (lire: assoupli) en 2001-2002 le règlement de promotion. Cette modification n'a pas eu les effets escomptés. Non seulement le taux de redoublement au début du gymnase n'a pas diminué, mais il a – fait totalement nouveau – augmenté durant l'année de maturité.

Pour reprendre les mots du rapport, «il apparaît ainsi que l'assouplissement du règlement de promotion a déplacé le taux d'échecs vers la dernière année et sensiblement accru le nombre des élèves qui ne réussissent pas les examens de maturité du premier coup et quittent le gymnase sans certificat. Du point de vue de l'efficience, la situation est pire qu'avant 2003». Nous ne pouvons que souscrire à cette conclusion.

En 2000, la bougeotte de Bologne gagne la Suisse. Les auteurs relèvent que 87% des étudiants qui terminent leur *bachelor* poursuivent leurs études avec un *master*. Ne serait-ce pas un grave manquement aux principes d'efficience, d'équité ou d'efficacité, que ce prolongement des études d'une année supplémentaire par rapport à l'ancien régime universitaire? Parmi les étudiants de *master*, seuls 10% étudient dans une autre école que celle où ils ont obtenu leur *bachelor*, le rapport ne précisant pas la proportion de ceux qui partent à l'étranger poursuivre leurs études.

La question de la mobilité physique reste donc un thème bien présent, même si le rapport reconnaît la pertinence toute relative de cet aspect au niveau de l'école obligatoire. Les formations professionnelles, dont l'excellence est reconnue, sont également remises en question au regard de la mobilité professionnelle, car l'on est moins assuré aujourd'hui d'exercer le même métier toute sa vie. Cependant, lorsque les goûts, la clientèle ou les

habitudes changent, les professions s'adaptent aux nouvelles conditions du marché. Une réalité connue déjà du temps de l'école de grand-papa.

Le rapport 2010 sur l'éducation en Suisse nous brosse un tableau somme toute encourageant de notre système éducatif. Il contient néanmoins de nombreux biais idéologiques. Par exemple, cette vision à vocation totalitaire qui s'offusque que certaines catégories de personnes s'obstinent à choisir leur domaine d'études en fonction de leurs intérêts propres, ou que certaines formations professionnelles persistent à rester «sexospécifiques».

Nous pourrions également relever que les Hautes écoles pédagogiques (même degré que les HES) disposent d'un chapitre entier; ou dissenter sur les considérations matériel-hédonistes de la relation entre études et bonheur, santé, prospérité, fiscalité, tout en nous étonnant que l'amour ne soit pas évoqué, vu un tel étalage.

Nous regrettons que les rédacteurs, bien que donnant un compte-rendu honnête des faits, n'arrivent pas à se libérer de l'idéologie égalitaire en matière éducative et pédagogique. Si toute démarche statistique se base sur des données mesurables, le résultat ne donne rien de plus que chiffres et unités de mesure. Ce n'est que l'interprétation de ces données qui permettra de leur donner du sens. Face à l'écueil de la subjectivité, les rédacteurs suspendent leur jugement, lorsqu'ils ne reprennent pas à leur compte l'idéologie des autorités pédagogiques plutôt que d'arriver à des conclusions raisonnables, à la lumière des faits qu'ils rapportent.

Le rapport ne se prononce pas non plus sur la qualité des méthodes pédagogiques appliquées ni sur leur efficacité, préférant se perdre en arguties de «la poule ou l'œuf». La question fondamentale des «compétences» – nous dirions: connaissances – à transmettre aux élèves est évacuée dès les premières pages.

Enfin, soulignons que ce rapport va dans la droite ligne de l'art. 62 al. 4 de la Constitution fédérale qui déplace le pilotage, la gestion, la coordination de l'éducation, prérogatives essentiellement cantonales, au niveau fédéral.

Si le rapport 2010 sur l'éducation en Suisse nous apprend beaucoup et nous dresse un portrait attrayant de notre système éducatif, nous pouvons craindre qu'il soit une sape centralisatrice utilisée à l'encontre de l'autonomie des cantons.

MARC-OLIVIER BERTHOUD

<sup>1</sup> Le rapport, au prix de CHF 60.–, se commande auprès du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation, <http://www.skbfc-sre.ch/141.0.html?&L=1>.

<sup>2</sup> Le concordat HarmoS, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2009, est rejeté au moment de la rédaction du présent article par six cantons, [http://www.edudoc.ch/static/web/arbeiten/harmos/liste\\_rat\\_df.pdf](http://www.edudoc.ch/static/web/arbeiten/harmos/liste_rat_df.pdf).

<sup>3</sup> La notion d'«outcomes éducatifs» nous provient d'outre-Atlantique. Elle considère que l'éducation n'a pas pour seul but de transmettre des connaissances à l'élève mais doit également le former – on pourrait parler du «façonnement global correct de l'élève» – dans le but de son intégration parfaite dans un tissu social homogène.

<sup>4</sup> Le taux de maturités, sésame permettant l'accès aux hautes écoles, est de 31% en Suisse. Il est de 40% en Allemagne, 51% en France et 76% en Italie.

## Education sexuelle fédérale

Cinquante pages A4, d'un style de traduction qu'on imagine, sans égards pour nos limites d'absorption avant la nausée, c'est ce que la *Hochschule Luzern*, la *Pädagogische Hochschule Zentralschweiz*, appuyées par divers «Centres de compétences pour l'éducation sexuelle à l'école» de quelques régions de Suisse, et sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique, ont réussi à confectionner et à proposer comme «Bases pour une harmonisation et un ancrage au niveau national de l'éducation sexuelle à l'école et réflexions sur la formation et la formation continue des enseignants dans les hautes écoles pédagogiques». Cette double formation s'appelle la «pédagogie bicéphale». Elle a déjà conçu un terme symbolique pour indiquer qu'elle se préoccupe de la santé, de toute la santé, de la jeune génération: c'est le concept de la «salutogénèse».

L'intérêt n'est pas tant de savoir ce que ces gens disent, mais d'abord ce qu'ils visent. Et là, aucune surprise: ils se lancent dans le champ ouvert par

HarmoS: «Il existe déjà, au niveau cantonal, diverses directives [...]. Dans l'optique d'une harmonisation de l'éducation sexuelle sur le plan national, il serait nécessaire de les modifier en conséquence.» Même si les cours d'éducation sexuelle cantonaux ne sont pas pour nous plaire, nous ne voyons pas ce que des cours fédéraux leur apporteraient de plus, sinon une disgrâce supplémentaire.

Une autre visée consiste à introduire ici une des «normes» des «droits de l'homme», qui revient à considérer que tous les comportements ont la même valeur, laquelle est purement individuelle; par conséquent il faut présenter aux enfants l'éventail de tout ce qui se fait et se pratique, sans aucun jugement de valeur. Morale plate comme un électroencéphalogramme de moribond. «On considère que la sexualité est subordonnée aux conditions sociales et psychosociales, qu'elle n'est pas déterminée par les stéréotypes de l'homme ou de la femme, et qu'elle comprend les modes de vie hétérosexuels, homosexuels et

bisexuels.» Un des buts de cette éducation est d'établir «le choix à l'autodétermination sexuelle». Ces nouvelles lumières de la science éducative sont aujourd'hui «basées sur des connaissances scientifiques»; «elles œuvrent à la réalisation de l'égalité des sexes; elles demandent que soit acceptée la diversité des formes de vie commune existant chez les êtres humains». Interdit donc d'enseigner un comportement exigeant, qui serait élitaire et donc discriminant.

Il peut arriver qu'un enseignant ait une opinion personnelle sur certains sujets, par exemple sur l'égalité des sexes, les lois relatives au mariage et à la vie en couple, l'interruption de grossesse; au lieu d'«avoir recours au stock de connaissances nécessaires pour se prévaloir d'un rôle professionnel», il risque de «se replier sur ses convictions personnelles. Ce faisant, il sort de son rôle social et passe du rôle d'enseignant à celui de personne privée. En règle générale, ce procédé est à mettre au même plan qu'un manque de réflexion, au point que les réponses appropriées ne

se rapportent pas ou se rapportent trop peu au vécu des élèves dans la mesure où elles sont énoncées avec une perspective d'adulte». Il vaut donc mieux être le perroquet du texte fédéral que de parler en homme d'expérience.

Autre risque pour les éducateurs: les familles! Dans certains cantons, les parents ont la liberté de dispenser leurs enfants de ces cours. «La possibilité d'une telle dispense n'est pas opportune face aux réflexions relatives à la socialisation sexuelle [...] et à la connaissance des droits fondamentaux et des droits de l'homme s'y rapportant. [...] Cette façon d'agir n'est pas raisonnable et devrait faire l'objet, dans la nouvelle conception en attente relative à un ancrage au niveau national de l'éducation sexuelle à l'école, de nouvelles dispositions tenant compte du droit des enfants, au cours de l'harmonisation des directives générales cantonales visée».

Il s'agit donc du droit des enfants. Que les parents se le disent!

GEORGES PERRIN

## Revue de presse

### C'était à prévoir

Les célébrations du 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort du général Guisan ne pouvaient manquer de déclencher les critiques inspirées par le maître à penser de l'histoire officielle actuelle H.U. Jost. M. Yves Steiner, dans *L'Hebdo* du 8 avril («Défendre la Suisse, oui. Et la démocratie?»), a été désigné pour mener la charge. Il décrit entre autres le terrain des années 1930 labouré par une «avant-garde réactionnaire» qui aurait inspiré le Général:

[...] Les travaux de Gonzague de Reynold envisagent une révolution conservatrice. Il précise ses contours à l'aube de l'invasion de la Pologne par le Führer Adolf Hitler. Outre l'installation d'un Landamman à Berne – encore l'idée du chef – il écrit ces mots: «Point de défense nationale possible si (...) le pays est livré à la démocratie parlementaire, aux compromis et aux combinaisons de partis» [...]

Henri Guisan, libéral vaudois un peu conservateur ne se mêlant guère des questions politiques, partageait-il toutes les vues du penseur fribour-

geois? On a des raisons d'en douter. Quoi qu'il en soit, les réformateurs actuels du Conseil fédéral qui demandent aujourd'hui une présidence de quatre ans ne font que reprendre les idées de 1940, même s'ils ne ressortent pas le terme de *Landamman* qui plaisait alors aux amoureux de l'ancienne Suisse. Et par ailleurs, n'y a-t-il en 2010 aucun rapport entre l'état actuel inquiétant de l'armée suisse et la politique partisane aux Chambres fédérales?

E. J.

### Journalistes de L'Hebdo, lisez L'Hebdo!

Dans le même magazine du 8 avril, qui reproche au Général de n'avoir pas été un défenseur assez ardent de la démocratie moderne, les journalistes Bruno Giussani et Chantal Tauxe interrogent l'historien et ancien ambassadeur italien Sergio Romano sur la démocratie. Ses déclarations n'ont pas l'air de leur déplaire. En voici quelques citations:

[...] Il y a une schizophrénie de la classe politique dans les démocraties occidentales. Elles parlent tout le

temps – parce qu'elles savent que c'est cela que l'opinion publique veut entendre – des droits humains, du respect des droits de l'homme. Cela fait partie de la rhétorique démocratique. Mais une grande part de ce qu'elles disent n'est pas véritablement applicable et on doit tout le temps concéder des exceptions. [...]

[...] La démocratie moderne est en crise. Personnellement, je suis convaincu que si nous n'avions pas fait, au cours du XX<sup>e</sup> siècle l'expérience des dictatures, une expérience tragique, désastreuse à tout point de vue, nous en serions encore une fois comme au début du siècle passé à nous demander si la démocratie parlementaire n'est pas dépassée [...]

On ne peut que conseiller aux autres journalistes de *L'Hebdo* – et particulièrement à M. Yves Steiner mentionné ci-dessus – de lire et méditer ces paroles pertinentes.

E. J.

### L'heure de l'adhésion?

Dans sa chronique intitulée sans ambages «Réquisitoire contre une adhésion à l'UE», publiée dans *Le*

*Temps* du 10 avril, Beat Kappeler affirme opportunément:

Le débat que certains lancent en faveur d'une adhésion à l'Union européenne arrive au bon moment. Car les failles, voire l'échec de ce projet sont de plus en plus visibles [...] Pour déplacer un Etat vers un tout autre système, pour lui enlever sa souveraineté, il faut des arguments massue. Mais les arguments invoqués actuellement sont illogiques, de circonstance ou simplement faux.

Sauver la souveraineté par une adhésion... on peut le comparer, sur le plan logique à celui du suicide par peur de la mort. Car les quelques accords, les quelques arrangements techniques que la Suisse reprend de l'Union européenne ne détruisent pas notre souveraineté, ce sont des bagatelles dans ce contexte [...]

Les vrais domaines de la souveraineté sont la monnaie, les taux d'intérêt, la gestion de la politique économique, scientifique, de recherche, l'imposition, la répartition autonome des compétences entre les unités territoriales, l'organisation du marché du travail, la défense. Une adhésion signifierait abandonner notre propre monnaie, qui nous sert bien en ce moment, doubler les taux hypothécaires et les coûts des loyers, doubler la TVA, rendre rigide le marché du travail au point de provoquer le chômage qui sévit de ce fait en Europe [...]

Après la catégorie des arguments illogiques sur l'abandon de la souveraineté, il y a les arguments de circonstance, de simple efficacité [...] La souveraineté n'est pas à mettre sur le même plan que la simple efficacité.

Et puis il y a les arguments faux [...] Le programme de «Lisbonne 2000» de l'Union voulait rendre cette dernière efficace à tous les niveaux, proposait de relever le taux d'activité des citoyens, d'augmenter la recherche, de dynamiser le marché du travail, d'augmenter la productivité. Sur tous ces points, l'Union n'a pas réussi, mais la Suisse, elle, remplit ces objectifs à tous les égards [...]

Economiste lui-même, M. Kappeler énumère une majorité d'arguments économiques; que lui reprocher à part cela?

Ph. R.

## Communiqué de presse

Une plainte a été déposée contre nos amis et collaborateurs Nicolas de Araujo et Denis Ramelet par l'association «Trial» et la «Société pour les peuples menacés Suisse» à propos de leur article paru ici même le 11 avril 2008, intitulé «Le lynchage médiatique des Serbes». La plainte est fondée sur l'article 261bis du Code pénal.

Nous avons expédié le jour même un communiqué de presse qui précisait les points suivants:

- L'article incriminé ainsi que les trois qui ont suivi ont été rédigés dans une perspective de réflexion géopolitique sur l'usage de la manipulation des médias comme arme de guerre. Il apparaissait que les attaques violentes, systématiques et unanimes contre le peuple serbe en étaient un exemple.
- La thèse des auteurs était que la guerre froide n'était pas finie, que la chute du mur n'empêchait pas les Etats-Unis et la Russie de continuer leur lutte d'influence sur les points chauds

du monde. De ce point de vue, la Serbie représentait la principale tête de pont de la Russie dans les Balkans. Il était important pour les Américains de la déconsidérer définitivement.

- Depuis lors, les Etats-Unis en ont d'ailleurs fait d'autres, notamment en Irak, et démontré leur maîtrise dans la tromperie à l'échelon planétaire.
- Les sources invoquées à l'appui de cette thèse et contre certaines affirmations officielles reprises par l'ensemble des médias, apparaissaient fiables et justifiaient au moins la controverse. Les deux associations qui ont porté plainte contre les auteurs de *La Nation* vont-elles aussi s'en prendre à l'AFP, au *Monde*, au général Philippe Morillon, commandant de la FORPRONU, à Bernard Kouchner, à Régis Debray et à d'autres qui ont fourni une bonne partie de la matière aux journalistes de *La Nation*?
- L'histoire en temps réel est toujours aventureuse. L'interprétation des

auteurs était-elle excessive? Sur un point en tout cas, il est vrai que parler du «pseudo-massacre de Srebrenica» était inadéquat et relevait de la polémique plus que du débat de fond. Massacre il y a bel et bien eu, et sur ce point les auteurs n'entendent pas contester la position toute récente du parlement serbe lui-même.

- Sachant la difficulté qu'il y a à débattre de questions lointaines, consciente aussi des passions que de tels débats suscitent et des blessures morales qu'ils peuvent causer, *La Nation* avait laissé la porte ouverte. C'est ainsi que dans le numéro qui suivait le quatrième article, elle a publié la réaction très vigoureuse d'un partisan de la version officielle. Les auteurs lui ont répondu. C'est la manière ordinaire de traiter de questions historiques, surtout quand elles sont lourdes d'implications politiques.

JEAN-BLAISE ROCHAT  
Rédacteur en chef

## † Frank Mayor 1912-2010

Il y a quelques années, Frank Mayor nous avait remis, avec un sourire malicieux que nous n'avions pas compris d'emblée, la photocopie (qu'il tenait lui-même du pasteur Henry Chavannes) d'une gravure sur pierre, une citation de Saint Thomas ainsi conçue: *Pulchritudo enim creaturae nihil est aliud quam similitudo divinae*. Notre ami était tout sauf un latiniste, et son geste pouvait être interprété comme un gage de modestie d'un homme qui devine une forte pensée (la beauté d'une créature n'est rien d'autre que sa ressemblance avec Dieu) sans pouvoir la traduire exactement, mais plus encore comme le signe d'une amitié qui nous liait, le thomiste Chavannes et nous. Toute sa vie a été parcourue par des lectures encyclopédiques dont il se gardait bien de faire parade, étant au fond d'une extrême réserve, mais dont il extrayait tout à coup, au détour d'une conversation, une remarque originale. Tout était objet de sa curiosité, non seulement la composition des nou-

veaux engrais chimiques qu'il envisageait d'utiliser dans son exploitation agricole de Bel-Air, ou les performances d'un nouveau type de tracteur, ce qui était bien naturel, encouragé qu'il était par son excellent maître-vacher Armand Oguey, mais aussi les éléments de l'immense chantier qui allait transformer le paysage de Bel-Air, ou encore les différents modèles de chaise roulante qu'on lui proposait lorsque, avec l'âge, ce mode de déplacement lui fut imposé. Nous l'avons rarement entendu se plaindre, mais bien plutôt avons-nous été enclins à oublier ses propres tracasseries, en quoi justement il gagnait la partie, pour nous intéresser aux procédés qu'il avait mis au point pour en pallier quelque peu les effets.

Frank Mayor ne se prenait jamais au sérieux, et riait, non, nous prenait plutôt à témoin en riant de ses propres travers. A plus de nonante ans, plongé dans la lecture du Landmann Monod, ou bien des cours du Dr Tissot, il s'interrompait pour nous faire observer qu'il avait déjà

confectionné 140 étiquettes pour les 140 tiroirs dans lesquels il pourrait enfin ventiler toutes ses archives: «...ça m'amuse, et je continue!» De fait toute l'exploitation de Bel-Air, et particulièrement les ateliers qui semblaient se dédoubler d'eux-mêmes au cours des années, donnaient l'impression d'un immense laboratoire mécano-agricole dont le patron inventait, avec une passion retenue, des problèmes que sa curiosité toujours en éveil lui suggérait, illustrant d'ailleurs cette passion par une série jamais terminée d'aphorismes que ses visiteurs pouvaient lire sur ses murs.

Ce portrait serait tout à fait insuffisant, si l'on ne montrait l'autre versant de cette curiosité, c'est-à-dire sa discrète et constante bienveillance, souvent dissimulée derrière des rebuffades faussement brutales que dut encaisser son entourage. Il a cherché toute sa vie à rendre service à autrui, en toute circonstance; et il nous a semblé que, devinant les besoins d'autrui, il pouvait offrir spontanément ses services, son expérience, ses conseils, avant même qu'on ne les lui demande. Cette bienveillance était fondée non seulement sur son intégrité morale, mais plus encore sur l'amitié qu'il portait à ceux qui l'entouraient, ses proches, les gens du village et, bien sûr, ses compagnons fondateurs du mouvement à qui l'on doit l'existence de *La Nation*, au premier rang desquels il faut évoquer Charles de Blonay, qui fut son voisin, et Marcel Regamey.

Peu avant de quitter Bel-Air, il nous arrête lors d'une visite pour nous faire lire sur le mur une nouvelle citation: «C'est où se trouve le doute que réside la vérité, car il est son ombre. – J.-F. Baley, 1647-1705», et il ajoute: «J'aime cette phrase, car je doute toujours; non pas que j'hésite, mais je me dis: est-ce possible qu'il y ait de si grandes choses... évidemment, ça empêche les grands enthousiasmes.» Il avait 95 ans.

A sa famille, particulièrement à Anne et Jacques Janin et leurs enfants, ainsi qu'à Guy Mayor et son fils, nous disons notre très vive et amicale sympathie, les assurant que nous perpétuerons la mémoire de M. Frank Mayor.

DANIEL LAUFER

### Les actifs et les autres

Beaucoup de nos lecteurs n'ont peut-être jamais entendu parler de Frank Mayor. Ils n'ont jamais lu sa signature au bas d'un article ou d'un courrier de lecteur à la grande presse. Il n'a pas été secrétaire d'un référendum ou d'une initiative. Il n'a pas tenu d'exposé aux XXII Cantons ou au Vieux Lausanne. Et pourtant, quoique discret, il a joué un rôle important dans la vie de notre Mouvement.

Les actifs et les combattifs se préoccupent constamment du Canton de Vaud tel qu'il existe aujourd'hui, avec ses problèmes de personnes et d'institutions. A raison: même si notre Canton est très éloigné de ce qu'il pourrait être, il mérite tous nos soins. *La Nation* y est vouée, comme les Cahiers de la Renaissance vaudoise et nos actions politiques. Mais l'action épuise. Immergé dans les exigences lourdes et matérielles de l'action directe, l'actif est toujours tenté de perdre de vue les finalités lointaines de la politique. Il risque parfois de sacrifier l'essentiel à une réussite particulière, sans doute importante, mais pas vitale. L'action, par les émotions qu'elle suscite, le temps qu'elle prend et le souci de chaque détail qu'elle impose, prend vite toute la place et finit par devenir un but en soi.

De là l'importance de ceux qui regardent les choses avec une certaine distance. Ils ne sont pas indifférents, le souci du bien commun est présent à leur esprit. Mais ils ne prennent pas une défaite comme une catastrophe ni une réussite comme un départ pour la goitre. A ceux qui sont engagés dans le concret du court terme, ils rappellent que le pays a survécu à pas mal de mésaventures et qu'on peut lui faire confiance pour continuer.

Même très âgés et fatigués, même malades, ces contemplatifs exercent, par leur seule présence, par leur seule existence, un effet à la fois calmant et tonique.

Frank Mayor était de ceux-là.

OLIVIER DELACRÉTAZ

### Aspects de la vie vaudoise

#### Lauriers en cuisine

(fm) Franck Giovannini, sous-chef de Philippe Rochat à Crissier, s'est distingué en remportant à Berne le titre de Cuisinier d'Or 2010. Ce trophée lui permet de participer à la finale européenne du Bocuse d'Or qui aura lieu à Genève les 7 et 8 juin prochains. Nous lui adressons nos félicitations et lui souhaitons de se qualifier pour la finale mondiale à Lyon en 2011.

Quant à Sandrine Erbetta, de Glion, elle a remporté le 13<sup>e</sup> Poivrier d'argent qui la consacre meilleure apprentie cuisinière de Suisse romande et du Tessin. Bravo à elle également.

#### Châteaux vaudois à découvrir

(fm) Le Canton de Vaud compte près de deux cents châteaux, tours, maisons fortes et demeures seigneuriales. Un grand et bel album richement illustré (quelques superbes photos aériennes), qui vient de paraître aux Editions Favre dans la collection Patrimoine vaudois, nous invite à en (re)découvrir une quarantaine. L'historienne de l'art Brigitte Pradervand sert de guide en mettant l'accent sur les sites ouverts à la visite, sans toutefois oublier les demeures privées que l'on peut admirer du dehors à l'occasion d'une balade. [*Châteaux en Pays de Vaud*, Editions Favre, 200 pages, CHF 49.-]

#### Budry en poche

(fm) Il manquait une édition moderne en petit format de quelques-uns des récits hauts en couleurs de Paul Budry. C'est maintenant chose

faite avec *Le Hardi chez les Vaudois et autres histoires* qui vient de paraître dans la collection Poche Suisse de l'Age d'Homme. Yves Gerhard, qui a mené à bien l'édition des *Œuvres complètes* aux Cahiers de la Renaissance vaudoise et lui-même auteur d'un livre sur Budry aux mêmes éditions, signe l'introduction et feu Jacques Chessex la préface. On espère surtout que cette publication en format de poche incitera des maîtres de français à faire lire et étudier cet auteur à leurs élèves qui trouveront là, outre le plaisir de la lecture, de quoi enrichir leur vocabulaire et leurs connaissances historiques.

#### Frédéric Rouge chez lui

(cc) Les combles de la maison de la Dîme à Aigle et leurs superbes poutres accueillent une quarantaine de toiles, aquarelles et dessins de Frédéric Rouge. Ce peintre, pur produit du Chablais vaudois, a sillonné sa région pour immortaliser paysages, personnes et animaux. La toile reproduite sur l'affiche de l'exposition, à savoir *les Alpes vaudoises* surprises au petit matin depuis Huémoz, avec une lumière verte acidulée sur la colline voisine, mérite à elle seule la visite. On pourrait en dire autant du *Braconnier* lançant un regard oblique à la fois coupable et satisfait, ou du *Récit de chasse*, où la lumière du soir entrant par la fenêtre de la pinte n'éclaire que le vantard et son jeune admirateur, laissant le scepticisme discret des plus âgés dans la pénombre.

Rouge était un formidable dessinateur, sachant saisir avec minutie la partie marquante du modèle, quitte à ne pas représenter les à-côtés. L'exposition est hélas un peu pauvre dans ce domaine. En particulier, le travail d'illustrateur de l'artiste – étiquettes, affiches et diplômes – n'est que trop chichement présenté. Mais l'exposition reste un excellent prétexte pour une sortie dans les vignes du Grand District, virée que l'on pourra conclure par la dégustation d'un Aigle les Murailles ou d'une de l'Assoc' d'Ollon pour admirer les légendaires lézards et caviste de Rouge figurant depuis trois quarts de siècle sur les étiquettes. [Ouvert du mardi au dimanche de 11h à 18h, jusqu'au 31 octobre 2010 / [www.frederic-rouge-peintre.ch](http://www.frederic-rouge-peintre.ch)]

## Le Coin du Ronchon

### Mytheux

Le monde ne change pas assez vite. Des vestiges du passé restent en place, indébouillonnables. On en veut pour preuve navrante que M. Alain Jeannet est encore et toujours rédacteur en chef de *L'Hebdo*, dont il abreuve les lecteurs de ses fantasmes, de ses frustrations, de ses phobies et de ses obsessions. On peut réciter par cœur ses éditoriaux sans les avoir jamais lus, y compris ceux qu'il n'a pas encore écrits. Et pourtant, à chaque fois, il réussit à nous consterner en étant encore plus prévisible qu'on ne l'avait prévu.

Ainsi, dans *L'Hebdo* du 8 avril, il s'attaque – quelle surprise! – au général Guisan. *Tout, rigoureusement tout* le fond de commerce de la pensée politiquement correcte y figure: la volonté de «s'interroger sur ce que cache le mythe du général» (interrogation prétexte puisque la réponse est déjà prête); la révélation que Guisan n'a pas inventé le «Réduit»; l'accusation d'avoir renvoyé des réfugiés dans des camps nazis; l'affirmation que «le pouvoir», pendant la guerre, était «en réalité principalement aux mains de

l'économie»; le jugement définitif selon lequel le général n'était «pas précisément [...] un génie de la stratégie militaire» (parole de fin stratégie?); une critique pleine de suffisance du dernier ouvrage de l'historien Jean-Jacques Langendorf, suivie d'une citation du préhistorique et omniprésent professeur Hans Ulrich Jost, égérie de l'ultra-gauche, se posant en martyr sous prétexte qu'il aurait reçu des menaces de mort (qui semblent n'avoir jamais été mises à exécution). Enfin, pour conclure avec un sentiment d'érudition, l'éditorialiste accuse les Suisses... d'éprouver de la «timidité» à questionner les mythes helvétiques!

Il fallait oser écrire cela dans le seul pays dont l'intelligentsia auto-proclamée a passé ces vingt dernières années à cracher sur le passé et à salir l'histoire. Sans doute M. Jeannet serait-il plus heureux d'aller exercer ses talents de journaliste dans des pays où l'on éprouve moins de «timidité» à chatouiller les mythes, par exemple en France, aux Etats-Unis, à Cuba ou encore en Chine.

LE RONCHON

## LA NATION

Rédacteur responsable:  
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:  
Place Grand-Saint-Jean 1  
Case postale 6724, 1002 Lausanne  
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)  
Fax 021 312 67 14

Internet: [www.ligue-vaudoise.ch](http://www.ligue-vaudoise.ch)  
Courriel: [courrier@ligue-vaudoise.ch](mailto:courrier@ligue-vaudoise.ch)

Imprimerie Beck, Lausanne